ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

Jardins de Cocagne Vichy Auvergne

BENEFICIAIRES

Peuvent être embauchées en ateliers et chantiers d'insertion (ACI), les personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, notamment :

- les jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté,
- les bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS…),
- les demandeurs d'emploi de longue durée,
- les travailleurs reconnus handicapés.

DURÉE DU PARCOURS

Au minimum 4 mois, renouvelable dans la limite de 24 mois maximum.

La durée hebdomadaire de travail du salarié varie entre 20 et 35 heures hebdomadaire.

LIEUX

Lieux d'intervention :

Site maraicher : Arronnes

Site arboricole : Le Vernet

Coordonnées du siège: 1 route de Cusset Maison passive 03250 ARRONNES

PRESCRIPTEURS

Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, le Conseil Départemental via les Espaces insertion emploi et autres prescripteurs habilités par l'arrêté du 21 septembre 2021*

Lien vers l' Arrêté du 1er septembre 2021 fixant la liste des critères d'éligibilité des personnes à un parcours d'insertion par l'activité économique et des prescripteurs mentionnés à l'article L. 5132-3 du code du travail

DESCRIPTION

Présentation :

Créée en 2010, l'association des « Jardins de Cocagne Pays - Vichy-Auvergne » a pour but de favoriser l'insertion professionnelle des publics rencontrant des difficultés d'ordre social,

personnel et professionnel. Elle s'appuie pour cela sur la production et la commercialisation de fruits et légumes biologiques.

Objectifs généraux :
1 - favoriser l'insertion professionnels des publics accueillis
2 - produire dans le respect de l'environnement selon les principes de l'agriculture biologique
3 - privilégier les circuits de commercialisation courts, de proximité avec les consommateurs
4 - promouvoir une alimentation saine et diversifiée après de la population locale
5 - donner accès à une alimentation de qualité au plus grand nombre

L'association "Jardins de Cocagne Pays - Vichy-Auvergne" appui son dispositif d'inclusion sur la production maraîchère et fruitière biologique. Deux sites de production sont en activité ;
- 3.5 hectares à Arronnes dédiés au maraichage diversifié en plein champs et sous serres.
- 1.5 hectares à Le vernet dédiées à l'arboriculture et aux petits fruits rouges.
Un troisième site est en cours de déploiement sur l'Aire des Volcans d'Auvergne en partenariat avec la société Autogrill. A terme, ce site d'un hectare de maraichage diversifié produira pour l'hotel-restaurant de l'aire de services, alimentera le marché de Gannat ainsi que la maison de producteurs d'Ebreuil.

Les activités proposées :

Les salariés sont répartis sur ces sites en fonction des besoins de production. En qualité d'ouvrier agricole polyvalent ils interviennent à toutes les étapes de production : travail du sol, amendement, semis et plantations, irrigation, entretien des cultures, récoltes, tri, lavage et conditionnement. Certains sont également mobilisés sur la transformation, la livraison et la commercialisation.
A travers les missions qui leur sont confiées, les salariés en insertion (re)trouvent un emploi, reprennent confiance en eux, développent de nouvelles compétences, puis (re)construisent un projet professionnel en adéquation avec les réalités locales du marché du travail. L'équilibre économique de la structure est recherché à travers la commercialisation de la production. Cette dernière est diffusée localement. Elle satisfait à la demande de proximité en produits biologiques de qualité sur l'agglomération vichyssoise.
A travers différents circuits courts de distribution, la production est vendue auprès d'adhérents-consommateurs sous forme de paniers hebdomadaires, du grand public sur les marchés de l'agglomération mais également auprès de différents partenaires ; groupement de producteurs, restaurateurs, associations caritatives, épiceries, cantines scolaires...

L’accompagnement proposé :

L'association est agréée pour 24 salariés dont 2 bénéficiant d'un CDI inclusion recrutés sur l'agglomération Vichyssoise et la Montagne Bourbonnaise. L'essentiel des prescriptions-orientations nous parviennent par le service IAE de Pôle Emploi. Ce partenariat nous permet de conduire chaque trimestre des infos-collectives suivis d'entretiens d'embauche. Quelques candidatures nous parviennent également par la Mission Locale ou par le biais de candidatures spontanées. Les recrutements sont volontairement éclectiques ; âge, sexe, parcours, profil social, domiciliation, origine et nationalité. La diversité des profils garantit une cohésion d'ensemble et permet de répondre à la polyvalence du poste et de ses missions. Les bénéficiaires sont embauchés pour une première période de 4 mois. Les reconductions sont individualisées au regard du diagnostic initial et des objectifs de l'accompagnement.

Lien vers le site internet de la structure : www.jardinsdecocagne-vichyauvergne.fr